



Archéologie préventive sur le contournement Est de Verdun

Projets routiers

Le Département de la Meuse investit dans des projets d'envergure pour la création ou la rénovation d'infrastructures routières sur le territoire.

Publié le 30 juin 2020

Suivez ici l'avancement des études et les évolutions des grands projets routiers du département.

Contournement Est de Verdun



Un engagement réaffirmé

Les études relatives au contournement Est de Verdun ont repris.

L'année 2018 avait été employée pour actualiser le cahier des charges du projet.

En 2019, les élus locaux et les propriétaires exploitants agricoles concernés ont été concertés et l'Assemblée départementale a validé les grands principes du projet.

Le tracé révisé

Finalelement le giratoire entre la RD603, la rue du Port-sec et le projet de contournement comportera 4 branches. En effet, la configuration à 5 branches, étudiée pour desservir une Zone d'Activités Commerciales (ZAC) en projet sur la route d'Étain, est abandonnée. Celle-ci pénaliserait trop fortement les espaces agricoles du secteur.

Le giratoire envisagé pour desservir l'Hôpital Desandrouins est abandonné. Pour mémoire, ce carrefour était envisagé dans la perspective d'un déplacement de l'Hôpital de Verdun sur ce site. Cette option est maintenant considérée irréalisable.

La géométrie du raccordement entre le carrefour giratoire d'accès à la ZAC du Dragon interdira les mauvais raccourcis, vers le centre de Verdun par exemple. Un soin particulier sera apporté au traitement des risques de nuisances sonores pour la zone pavillonnaire située à proximité.

Le passage inférieur envisagé pour assurer la liaison entre la ZAC du Dragon et son hypothétique projet d'extension situé à l'est du contournement est abandonné.

Enfin, plusieurs chemins de rétablissement, représentant plus d'un kilomètre, seront réalisés pour réduire l'impact du contournement sur les exploitations agricoles impactées.

Archéologie préventive

Le diagnostic d'archéologie préventive, réalisé au cours de l'été 2019, a mis en évidence une zone positive qui représente environ 2000 m². Cette découverte a amené les autorités préfectorales à prescrire des fouilles archéologiques que le Département souhaite faire réaliser si possible l'année prochaine.

Les chiffres du projet

- > 3 kilomètres de nouvelle route structurante
- > 3 carrefours giratoires
- > 1 créneau de dépassement de plus de 400 mètres
- > 300 mètres de voie secondaire
- > Plus d'1 kilomètre de chemin de rétablissement agricole pour désengorger le centre-ville de Verdun
- > Diagnostic d'archéologie préventive (réalisé par l'INRAP au cours de l'été 2019) : 15 000 m²
- > Fouilles archéologiques à réaliser : 2 000 m²
- > 10 millions d'euros HT
- > Début des travaux à partir de 2022/2023
- > Un projet d'aménagement foncier, agricole, forestier et environnemental à l'étude



Des objectifs de sécurité routière

Le Département étudie un aménagement de sécurité sur la RD635, en direction de Saint-Dizier. Cet axe présente actuellement 2 carrefours en T espacés de 60 mètres avec la RD146. Ce projet consiste à les regrouper en un seul carrefour giratoire.

Les 2 carrefours actuels sont situés hors agglomération. La distance de visibilité des usagers qui circulent en provenance de Veel et veulent s'insérer sur la RD635 en direction de Bar-le-Duc, est d'environ 60 mètres.

Aussi, une limitation de la vitesse à 70 km/h a été mise en place sur la RD635 dans le sens Saint-Dizier - Bar-le-Duc.

En outre, les mauvaises conditions de visibilité sur les différentes branches de ces carrefours ont nécessité d'imposer un « stop » pour les usagers circulant sur la RD146 et débouchant sur la RD635.

Enfin, concernant le trafic journalier moyen annuel (données 2017), il est d'environ :

- > 8000 véhicules sur la RD635 vers Saint-Dizier, dont 4.5 % de véhicules poids-lourds (PL) ;
- > 5100 véhicules sur la RD635 vers Bar-le-Duc (ville basse), dont 7.5 % de PL ;
- > 4200 véhicules sur la RD146 vers Bar-le-Duc (avenue des Tilleuls) dont 10 % de PL ;
- > 1100 véhicules sur la RD146 vers Veel dont 3 % de PL ;

Bien que la vitesse maximale autorisée sur la RD635 dans le sens Saint-Dizier - Bar-le-Duc soit de 70 km/h, les comptages réalisés en septembre 2017 ont mis en évidence que 15 % des usagers pratiquent une vitesse supérieure à 80 km/h à cet endroit.

L'analyse de tous les éléments de ce contexte a permis de conclure qu'un **giratoire apporterait une forte plus-value en matière de sécurité routière.**

Des aménagements lumineux et paysagers

Par ailleurs, la branche de la RD146 (avenue des Tilleuls) est actuellement dotée d'un éclairage public.

Aussi, conformément aux règles de l'art, il est prévu un éclairage du carrefour. Une étude de maître d'oeuvre a donc été confiée par le Département à un prestataire privé.

En outre, les règles de l'art soulignent qu'on peut envisager une mise en scène de l'aménagement lorsqu'il est souhaitable d'améliorer la perception de nuit d'un giratoire (éclairage indirect des abords ou de l'îlot central).

En conséquence, en partenariat avec la ville de Bar-le-Duc, le giratoire projeté sera conforté après sa réalisation par un aménagement paysager destiné à marquer l'entrée de ville.

Budget 1,2 millions € HT

Des acquisitions foncières à finaliser

Actuellement, le Département mène des négociations pour acquérir à l'amiable les emprises foncières nécessaires au projet (environ 7800 m²). En cas d'échec, une démarche de déclaration d'utilité publique serait mise en œuvre pour obtenir les terrains par la voie d'une expropriation.

CONTACT



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François
Gossin
55012 BAR LE DUC